

# Plan Local d'Urbanisme

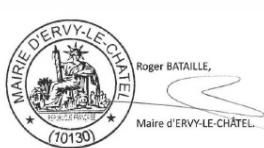
## Plan de zonage

Ensemble de la commune  
- 1/10 000

Vu pour être annexé à l'arrêté n° 2026-18  
Du 25 Mars 2026

Cachet de la mairie et signature du maire :

Soumettant à enquête publique la révision du PLU



PLU approuvé le 28 Juin 2013  
Prescription de la révision du PLU le 21 Mars 2023

Dossier du PLU réalisé par



PERPECTIVES

30 bis rue Délaunay, 10000 Troyes

03 25 40 05 00

perspectives@perspectives-urba.com

### Définition des zones

<b>UA</b>	Zone urbaine mixte caractérisée par le centre-bourg médiéval
<b>UB</b>	Zone urbaine mixte caractérisée par les tissus de faubourg
<b>UBh</b>	Zone urbaine mixte caractérisée par le tissu urbain de hameaux
<b>1AU</b>	Zone d'urbanisation future à court terme
<b>UY</b>	Zone urbaine destinée aux zones d'activités économiques
<b>N</b>	Zone naturelle à forts enjeux environnementaux
<b>NL</b>	Zone dédiée au développement de l'activité touristique
<b>A</b>	Zone agricole

### LEGENDE

	Limite de commune		Limite de zone
	Espace Boisé Classé à protéger		Secteur à protéger au titre de l'article L.151-19 CU
	Emplacement réservé		Jardins et vergers
	Construction manquante au Plan Cadastral Informatisé (à titre indicatif)		Eléments de patrimoine bâti et paysager
	Limite de la zone humide dite «loi sur l'eau» (à titre indicatif)		Périmètres sanitaires (à titre indicatif)
	Limite de la zone humide «spéciale» identifiée par la DREAL (à titre indicatif)		Périmètre RSD (50 mètres)
			Périmètre ICPE (100 mètres)

### EMPLACEMENT RESERVE

	Désignation	Superficie approximative	Bénéficiaire
1	Aménagement touristique et refection de l'ancienne gare	15 834 m <sup>2</sup>	Commune
2	Aménagement de la zone de loisirs et du camping	10 932 m <sup>2</sup>	Commune
3	Création d'un espace de stationnement	367 m <sup>2</sup>	Commune

### ELEMENTS DE PAYSAGE ET DE PATRIMOINE L151-19 CU

	Désignation
1	Corps de ferme
2	Ferme de la Motte
3	Arbre remarquable

